



Le magazine n° 56



Le nouveau conseil municipal



Fête votive

Fête votive



Judo

Journal municipal - Août 2014

Sommaire

Le mot du maire	p. 2
Budget	p. 5
Dans la commune	p. 3-6
Travaux	p. 7
Dans la commune	p. 8-11
Pratique	p. 12



Journal municipal de la commune de Saint-Gervasy (30)
Directeur de la publication :
Joël Vincent

Conception :
AB OVO - 04 66 62 93 63
www.abovo.fr

Le mot du maire

Je suis très heureux de vous retrouver à travers ce premier bulletin municipal de la nouvelle mandature. Vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance et je vous en remercie. Nous poursuivrons le travail entrepris pour que l'ensemble d'entre vous continue à vivre bien dans le village, protégé des vicissitudes extérieures.

Nous devons rester optimistes, dynamiques et pragmatiques car les années à venir verront une mutation importante de notre société. Les réformes des collectivités territoriales, la diminution des dotations de l'Etat, la réduction des aides du département, la réforme des rythmes scolaires, les nouvelles réglementations dans tous les domaines, vont bousculer nos habitudes et contraindre nos actions.

C'est en intégrant toutes ces exigences que la nouvelle équipe travaillera pour préserver le confort et le niveau de service auxquels nous sommes habitués. Sa tâche sera plus difficile mais elle saura faire preuve d'imagination pour que le village continue son évolution dans la sérénité.

Nous poursuivrons le travail entrepris pour que l'ensemble d'entre vous continue à vivre bien dans le village, protégé des vicissitudes extérieures.

Vous trouverez dans les pages qui suivent la nouvelle organisation du conseil municipal : les délégations des adjoints et Conseillers municipaux, les différentes commissions mises en place, les délégués de la commune appelés à siéger aux syndicats inter-communaux.

Vous trouverez aussi bien sûr les rubriques habituelles vous informant sur le budget 2014, sur les différents

projets en cours mais aussi sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et vous retraçant les manifestations qui ont apporté des moments de plaisir si utiles.

Je vous souhaite une bonne lecture et un très bon été à tous et reste à votre disposition pour plus de précisions.

Joël Vincent



D'ici Danse :
les 22 et 23 mai 2014



Carnaval :
15 mars 2014



Résultats des élections

Election municipale du 23 mars 2014 : 19 sièges à pourvoir.
Inscrits : 1 319 ; votants : 998 ; nuls : 20 ; exprimés : 978.

Liste Joël VINCENT	564	57,67%
Liste Marie Ange PARERE	222	22,70%
Liste Martine BASTIDE	192	19,63%

15 élus
2 élus
2 élus



Conseil Municipal 2014

De gauche à droite : Frédéric CILLER, Mathieu BOUE, Thierry EUZIÈRE, Pascale MERCIER, Elian SALANCON, Serge PAREDES, Bernadette FERCAK, Yohann SADARGUES, Joël VINCENT, Sylvie ROSEN, Claude LUNA, Denise CLARION, Martine PLOYE, Bruno BARRE, Pascale CHANIAL-GIL, David WILLIAMS, Marie MARTINEZ, Marie-Ange PARERE.



Elections 2014

Maire : Joël Vincent - 1^{er} adjoint : Sylvie Rosen - 2^e adjoint : Claude Luna - 3^e adjoint : Bernadette Fercak - 4^e adjoint : Serge Paredes - 5^e adjoint : Yohann Sadargues.



Délégations aux Conseillers municipaux

- Denise CLARION : déléguée à la protection de la population et au protocole.
- Elian SALANCON : délégué à l'environnement.
- Marie MARTINEZ : déléguée aux festivités.

Délégations aux adjoints

- Sylvie ROSEN : Adjointe, déléguée au CCAS, aux sports et à la culture.
- Claude LUNA : Adjoint, délégué aux bâtiments communaux et aux employés municipaux de voirie.
- Bernadette FERCAK : Adjointe, déléguée à la jeunesse aux affaires scolaires et aux employés municipales.
- Serge PAREDES : Adjoint, délégué à la voirie, à l'eau et à l'assainissement, aux ordures ménagères.
- Yohann SADARGUES : Adjoint délégué à la sécurité et au développement économique.



Conseil municipal

Le Conseil municipal a mis en place dix commissions en plus du Centre communal d'action sociale CCAS et de la Commission d'Appel d'offres CAO

Le Conseil municipal a désigné ses délégués au sein des différents syndicats intercommunaux dont il fait partie.

Conseil municipal Commissions permanentes

<p>Commission Finances M. le Maire; Claude LUNA; Yohann SADARGUES; Sylvie ROSEN; Elian SALANCON; Nathalie BUSSI.</p>
<p>Commission Bâtiments communaux M. le Maire; Claude LUNA; Serge PAREDES; Yohann SADARGUES; Marie ANDREO; Bruno BARRE.</p>
<p>Commission Voirie M. le Maire; Serge PAREDES; Thierry EUZIERE; Claude LUNA; Frédéric CILLER; Bruno BARRE.</p>
<p>Commission Ecole Jeunesse M. le Maire; Bernadette FERCAK; Denise CLARION; Sylvie ROSEN; Martine PLOYE; David WILLIAMS.</p>
<p>Commission Sécurité Dévelop. économique M. le Maire; Yohann SADARGUES; Mathieu BOUE; Pascale GIL; Frédéric CILLER; Bruno BARRE.</p>
<p>Commission Environnement Cadre de vie M. le Maire; Elian SALANCON; Martine PLOYE; Sylvie ROSEN; Serge PAREDES; David WILLIAMS.</p>
<p>Commission Plans de protection Protocole M. le Maire; Denise CLARION; Elian SALANCON; Bernadette FERCAK; Martine PLOYE; Nathalie BUSSI.</p>
<p>Commission Festivités M. le Maire; Marie ANDREO; Claude LUNA; Frédéric CILLER; Sylvie ROSEN; Marie-Ange PARERE.</p>
<p>Commission Culture Sport M. le Maire; Sylvie ROSEN; Thierry EUZIERE; Pascale MERCIER; Bernadette FERCAK; Serge PAREDES; David WILLIAMS.</p>
<p>Commission Urbanisme M. le Maire; Serge PAREDES; Pascale GIL; Bernadette FERCAK; Thierry EUZIERE; Marie-Ange PARERE.</p>
<p>Commission Appel d'offres M. le Maire; Serge PAREDES; Pascale GIL; Marie-Ange PARERE suppléants: Thierry EUZIERE; Marie MARTINEZ; Bruno BARRE.</p>
<p>Centre Communal d'Action Sociale M. le Maire; Sylvie ROSEN; Pascale MERCIER; Denise CLARION; Bernadette FERCAK; Martine PLOYE; Nathalie BUSSI; M. FALLET, Club des Aînés; M. MANIVET Pt Club des Aînés; M. GUESDES Association sociale: Mme DUROND UDAF.</p>

EHPAD maison retraite	Joël VINCENT Suppléante Denise CLARION
SIVU Garrigues	Elian SALANCON; Frédéric CILLER
SMEG Electrification	Joël VINCENT; Serge PAREDES Suppléants: Bernadette FERCAK; Thierry EUZIERE
collège	Sylvie ROSEN; Bernadette FERCAK Suppléantes: Denise CLARION; Marie MARTINEZ
SMD Cours d'eau	Elian SALANCON Suppléant: Yohann SADARGUES
AUDRNA Agence urbanisme	Joël VINCENT Suppléante: Sylvie ROSEN
Nappe Vistrenque et Costières	Elian SALANCON Suppléants: Mathieu BOUE
SIAHTV Vistre	Joël GOUDARD; Elian SALANCON Suppléantes: Sylvie ROSEN; Martine PLOYE
Gendarmerie	Claude LUNA; Marie MARTINEZ

Les adjoints et conseillers municipaux délégués sont également vice-présidents des différentes commissions municipales. Ces commissions préparent les décisions du conseil municipal et sont force de proposition. Elles épaulent également l'action des adjoints et conseillers municipaux délégués dans le cadre de leur délégation.



**BOUYGUES
ENERGIES & SERVICES**

Nos énergies pour une **Vie meilleure**

Centre de Nîmes - 233, avenue Clément Ader - 30320 Marguerittes



**MARBRERIE
XAVIER FERON**
30320 St-GERVASY
Tél. : 04.66.75.18.75
Port. : 06.80.14.91.09

DEVIS GRATUIT

Toutes décorations • Marbres et Granits • Cuisines et Salles de Bains

LE SEUL INTERLOCUTEUR
de la conception à la pose



VENTURA Marg

Entretien & Création de Jardins
06 83 97 92 94
www.venturajardin.com

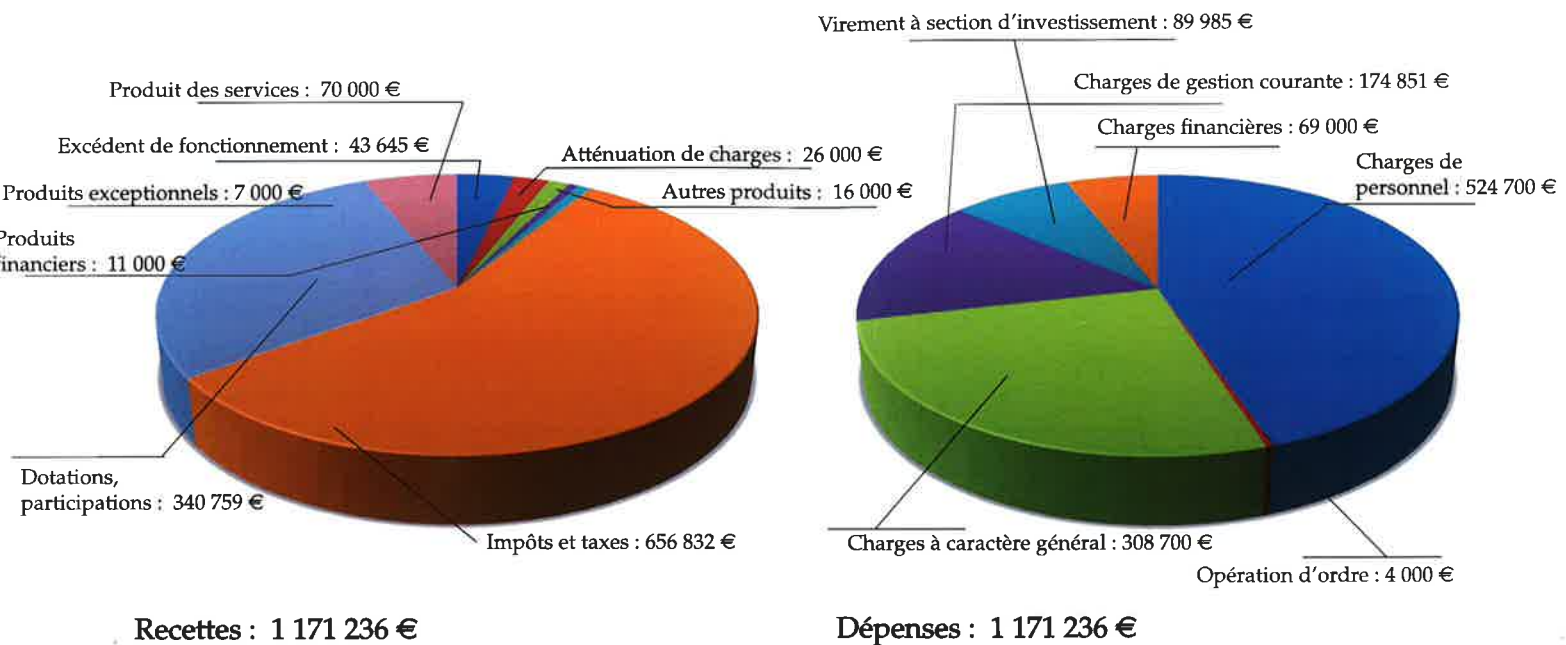
Budget primitif

Le conseil municipal a voté le budget proposé par le Maire dont les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 171 236 €. Ce budget souffre de la baisse des dotations de l'Etat et des baisses des recettes de taxes dues à la conjoncture difficile.

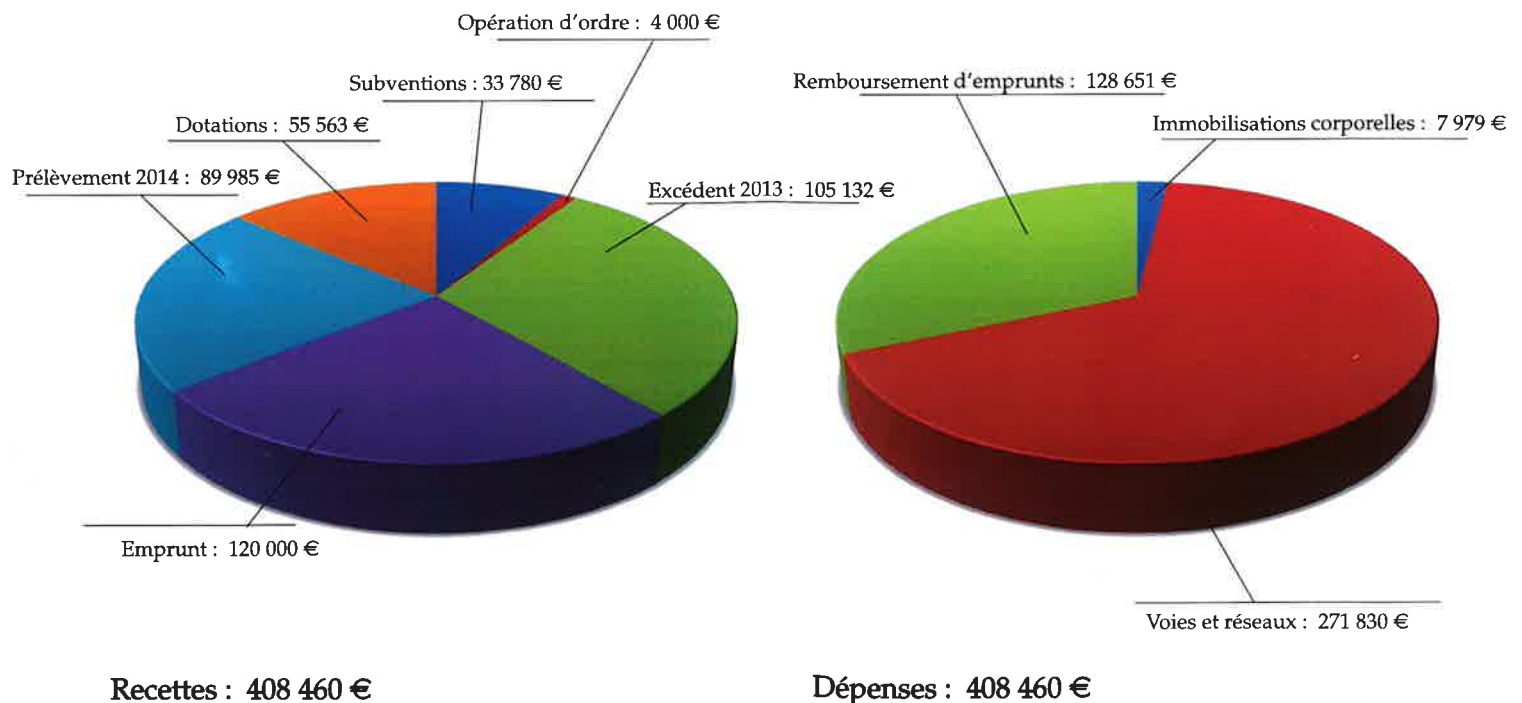
Les taux des taxes ont été votés sans augmentation : 13,80 % pour la taxe d'habitation ; 19 % pour la taxe sur le foncier bâti et 73,92 % pour le foncier non bâti.

En investissement, le Conseil a voté la suite de l'aménagement de la rue du Ventoux qui constitue un programme très important, et d'autres programmes d'entretien de la commune : voirie, bâtiments communaux et achat de matériel. Le montant prévisionnel de ce budget d'investissement se monte à 408 460 €.

Fonctionnement



Investissement



Les nouveaux rythmes scolaires

Le Conseil municipal a adopté la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Les quatre communes CABRIÈRES, LEDENON, BEZOUCE et SAINT-GERVASY qui participent au centre de loisir géré par les Francas du Gard, ont dans un premier temps réfléchi à un projet commun puis devant la complexité de la tâche ont décidé de régler ce problème individuellement, en tous cas pour la première année.

Après enquête auprès des pa-

rents d'élèves, après consultations des Conseils d'École, la décision a été prise de modifier la semaine scolaire en libérant le mardi après-midi pour compenser la matinée du mercredi qui sera travaillée. Les enfants pourront donc quitter l'école le mardi à 11h30.

Toutefois, le mardi après-midi, les enfants qui le souhaiteront pourront rester à l'école où seront mises en périscolaires, animateurs, s

Directeur. C'est l'association des Francas du Gard qui sera responsable de ces activités ainsi que des garderies du matin et du soir. Ces activités seront payantes au même titre que les garderies ou études.

Rien ne changera pour les autres jours de la semaine, les études surveillées notamment demeureront les lundi jeudi et

LE MERCREDI

Les enfants auront classe le mercredi matin

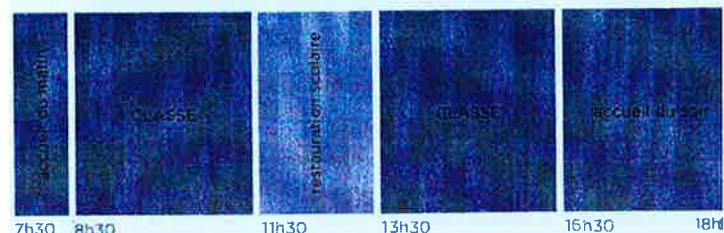
Les temps d'accueil

- le matin à partir de 7 h 30
- le midi à 11h30 ~~à 12h30~~ 12h30 (départs échelonnés prévus sur la demi-heure)
- Accueil prévu jusqu'à 18h30

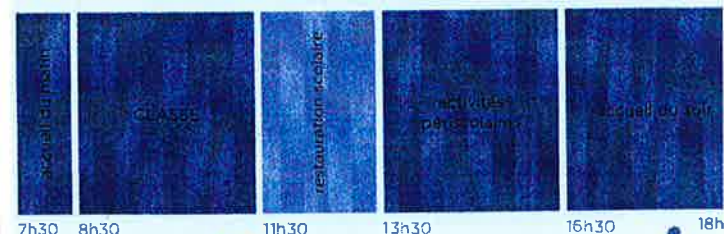
Pas de restauration le mercredi midi.

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE D'ÉCOLE

■ LUNDIS, JEUDIS ET VENDREDIS



■ MARDIS



RYTHMES SCOLAIRES

Veillez nous excuser pour les nombreuses erreurs apparaissant dans cet article.

Les familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Gervasy doivent se référer au courrier qu'elles ont reçu début Août.

Pour plus d'informations :
prendre rendez-vous en Mairie.

Tel 04 66 75 24 76

LE CENTRE DE LOISIRS

Tarifs accueil du matin au soir	0,5 € l'accueil ou 8 € par mois
Tarifs accueil du matin au soir	13 € 1€ par mois pour 1 enfant 21,5 € par mois pour 2 enfants 30 € par mois pour 3 enfants 38 € par mois pour 4 enfants

LE MARDI APRÈS-MIDI

Tarif unique : 1,5 € l'accueil

Les inscriptions sont centralisées pour les activités périscolaires, les accueil du matin et du soir.

Sur le site internet www.mairie-saint-gervasy.com et prochainement sur www.territoires@francas30.org pour télécharger la fiche d'inscription et la fiche sanitaire.

Permanences du 25 au 29 août 2014, toute la semaine de 17h à 19h en mairie.

TRAVAUX

Rue du Ventoux

Les travaux se poursuivent dans la rue du Ventoux : Les buses récupérant les eaux pluviales et les caniveaux ont été posés ; les réseaux secs, électricité téléphone et éclairage public vont être enfouis dans la partie EST, de la rue du 19 mars à la rue de Loubanes.

Un nouveau poste de transformation sera installé sur le square Anguiviel. La ligne aérienne parallèle à la rue du Ventoux pourra ensuite être déposée.

Voie ferrée

Les travaux de contournement de NÎMES et MONTPELLIER se poursuivent. Chez nous, c'est le raccordement de la ligne Fret existante à la voie TGV de MANDUEL qui est réalisé. Les travaux de terrassements et de dévoiement des réseaux du Bas-Rhône notamment, sont assez spectaculaires. Les ouvrages d'art seront bientôt construits. Le nouveau tracé de la route de REDESSAN devrait se matérialiser avant la fin de l'année, le pont de franchissement de la voie par cette route changera le paysage que nous avons l'habitude de voir !

Le passage à niveau n° 60 chemin de la Triquette n'a pu être conservé, un arrêté préfectoral a autorisé sa suppression, les raisons invoquées étant le peu véhicules l'empruntant et le danger accru du fait du doublement de la voie.



Futur pont de la route de Redessan au-dessus et voie ferrée au-dessous

Rejet station d'épuration de Cabrières

Les travaux de raccordement de la station de Cabrières à celle de Marguerittes sont maintenant terminés. D'ici à la fin de l'année, le raccordement sera effectif, dès que les démarches administratives qui sont menées seront terminées et les autorisations obtenues. Les rejets dans le fossé du Canabou disparaîtront alors définitivement.

À terme, après rénovation de la Station d'épuration de MARGUERITTES permettant un traitement optimal et un rejet dans la nature bien encadré et contrôlé, ce sont les eaux usées de BEZOUCE et de SAINT-GERVASY qui seront dévoyées vers Marguerittes. Les pollutions du milieu naturel seront ainsi réduites : traitement bénéficiant des dernières technologies, rejet unique au lieu de trois et rejet bien organisé pour un moindre impact sur le milieu.

Plan de prévention des inondations

Le Préfet a approuvé le PPRI Vistre qui concerne les différentes communes de la vallée du Vistre dont fait partie Saint-Gervasy. La commune avait souhaité quelques modifications : augmentation de la zone constructible au sud de la commune pour permettre l'évolution de celle-ci dans les années futures et surtout création d'une petite zone d'activités afin de délocaliser les entreprises actuellement à l'étroit dans l'urbanisation, toutes étaient d'accord... Le Préfet n'a validé qu'un léger accroissement de la zone constructible mais pas la création d'une zone d'activité.

Le Conseil Municipal, très attaché à cette zone d'activité permettant la pérennisation et le développement des activités de proximité a déposé un recours gracieux. Celui-ci a fait l'objet d'un nouveau refus. Il s'interroge maintenant sur l'opportunité de saisir le Tribunal Administratif pour faire valoir que les enjeux décisifs pour la vie de la commune ont été mal évalués.

Festival de la musique autour du banjo

Pour la deuxième année, le festival de musique autour du banjo a eu lieu le WE des 14 et 15 juin.

Une réussite incontestable, plus de 120 musiciens se sont succédés sur scène parmi lesquels des participants de renommée mondiale, quelques 25 groupes tous venus nous faire partager leur virtuosité et leurs styles de musique : bluegrass, classique, jazz, irlandais, manouche... et bien d'autres sans oublier la « Guest Star » du festival Paul BISHOP venu expressément de Grande Bretagne pour parer ce festival. De grands moments d'émotion, de convivialité, de superbes élans d'amitié et de solidarité ont ponctué ces deux journées. Un grand merci à eux sans oublier l'équipe des bénévoles, les commerçants et entreprises du village, la mairie, M. le conseiller général du canton et les membres bienfaiteurs de notre festival qui ont soutenu cet événement.



Le rendez-vous est pris pour les 13 et 14 juin 2015...

<http://banjo30.free.fr>
<https://www.facebook.com/banjostger>
banjo30@free.fr
06 03 79 16 61

Judo Club

Une association qui connaît un succès grandissant avec des pratiquants de plus en plus nombreux et passionnés.

Véronique LAUDE professeur, après quelques démonstrations, a remis les nouvelles ceintures à chacun des judokas du club, en présence de leur famille, au cours d'une cérémonie de clôture de saison. Elle avait convié à cette occasion deux de ses collègues de l'équipe de France de judo qui ont fortement impressionné par leur carrure et leur technique, Gévrise EMANE, médaillée de bronze aux jeux olympiques de Londres en 2012, championne du monde en 2007 et 2011, quatre fois championne d'Europe : 2006, 2007, 2011 et 2012... et Gisèle MENDY, titulaire aux jeux olympique de Pékin en 2008, 9^e des Championnats du monde de 2005.

Les résultats du club au Championnat du Gard Benjamin notamment sont très satisfaisants : Jonathan DE RYCKER ; Chris KACI et Lucas SANTONI (3^e championnats du Gard et régional).

La qualité de cette rencontre et l'émotion qui s'en



Véronique LAUDE, Gisèle MENDY et Gévrise EMANE, entourant la nouvelle « ceinture bleue »

dégageait était bien de nature à apporter à tous ces jeunes une motivation extraordinaire pour l'avenir et une fierté d'appartenir à cette communauté des judokas si formatrice et attachante. Félicitation et bon vent à tous ces jeunes en pleine progression. Bravo à Véronique pour son travail si passionné.

LE CLOS DU
l'élégance est une évidence...
MARCHÉ

SAINT GERVASY

Au cœur du village,
dans une petite résidence

- Appartements de 12 à 113 m²
- Balcons terrassés
- Jardins intérieurs
- Proximité commerces et écoles
- Prestations de standing

terresdusoleil-promotion.com 06 20 00 15 19 04 66 59 80 60

TDS
TERRES DU SOLEIL
PROMOTION

13 et 14 juillet 2014

Fête du village



Ecole

Effectifs de rentrée 2014/2015 :

- Ecole primaire : 136 élèves
- Ecole maternelle : 72 élèves

Mouvement :

● Départ de M. Bonnefoi (moyenne et grande section de maternelle). Remplacé par Mme Emilie Dupaigne.

Centre de loisirs :

● Cette année le centre de loisirs se déroule à Bezouze, pour les enfants de 3 à 11 ans.

Tango :

● Permanence à la Mairie le 1^{er} septembre de 14h à 17h.

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Mardi 3 septembre		
Vacances de Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre		
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier		
Vacances d'hiver	Du samedi 1er mars au lundi 17 mars	Du samedi 22 février au lundi 10 mars	Du samedi 15 février au lundi 3 mars
Vacances de printemps	Du samedi 26 avril au lundi 12 mai	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril
Vacances d'été	Samedi 5 juillet		

Agenda des manifestations

Septembre

- ➔ Samedi 6 : Forum des Associations
- ➔ Dimanche 13, 14 : Journées européennes du patrimoine avec pèlerinage à la chapelle
- ➔ Samedi 20 et 21 : Exposition de modélisme
- ➔ Dimanche 28 : Concours de boule association La Boule Eclair

Octobre

- ➔ Dimanche 5 : Vide-grenier association Art'tistic
- ➔ Samedi 28 : Loto association Boule Eclair

Novembre

- ➔ Dimanche 2 : Loto Football Club Féminin
- ➔ Dimanche 9 : Loto de la Paroisse
- ➔ Samedi 15 : Pièce de théâtre « Monsieur de Pourceaugnac » Cie Astrolabe
- ➔ Dimanche 16 : Loto club des aînés

- ➔ Samedi 22 : Soirée association Anny Body
- ➔ Dimanche 23 : Loto APE
- ➔ Samedi 29 : musique « Pascal Gasquet Band » association Anatole Music
- ➔ Dimanche 30 : Loto club de Karaté

Décembre

- ➔ Vendredi 5 et Samedi 6 : Téléthon
- ➔ Vendredi 12, Samedi 13 et dimanche 14 : Week end de Noël
- ➔ Dimanche 21 : Loto ES3 Moulins
- ➔ Mercredi 31: Réveillon

Janvier

- ➔ Dimanche 4 : Course pédestre association Cap Bombonera
- ➔ Samedi 10 : Cérémonie des vœux du Maire

Liste non exhaustive susceptible d'être modifiée

Carte d'identité

Validité de 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014 pour toutes nouvelles cartes (excepté pour les mineurs validité 10 ans) et prolongation de 5 ans pour les cartes entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Véhicule

Tous les formulaires sont à envoyer directement à la préfecture.

Passeport

Prendre rendez-vous auprès de la Mairie de Marguerittes au 04 66 75 23 25.



Devenez ambassadeur du Pont du Gard

La commune de St-Gervasy a récemment signé une convention avec le site du Pont du Gard pour permettre un accès privilégié aux administrés.

Chaque foyer de la commune pourra désormais bénéficier de la carte d'accès annuelle au site Patrimoine Mondial du Pont du Gard. Cette mesure vient d'être mise en place dans le cadre d'un partenariat qui unit la commune à l'établissement public du Pont du Gard.

Cette carte AMBASSADEUR donne à chaque famille (jusqu'à 5 personnes par visite) un accès illimité sur une année : au Pont du Gard et aux vestiges de l'aqueduc antique ; au musée du Pont du Gard ; à l'espace enfants Ludo ; au film sur le Pont du Gard ; au parcours de découverte du paysage méditerranéen Mémoire de Garrigues ; aux expositions temporaires ; aux événements gratuits pour les abonnés (Garrigue en fête, la mise en lumière...). Et à

7 km de circuits de promenades, aux aires de pique-nique, aux équipements de plage, aux services, à un stationnement arboré et surveillé.

Les détenteurs de la carte pourront bénéficier également de 20 % de réduction sur les spectacles payants du Pont du Gard : féeries du Pont, Festival « Lives au Pont », cirque au Pont...

Pour obtenir cette carte, il suffit de vous présenter en Mairie muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule. Cette carte ne concerne pas les professionnels. Une carte « affaire » existe à leur attention. Se renseigner au 04 66 37 50 43.

Renseignements : 04 66 37 50 99.
Site internet : www.pontdugard.fr

Fac-similé
Grand Sud

Canon

PARTENAIRE BUREAUTIQUE S.A.
Le Forum, Ville Active, Bt K32
Rue Mallet Stevens
30900 Nîmes
Tél. : +33(0)4.66.38.99.99
Fax : +33(0)4.66.38.99.77
facsimile_lr@fsi.canon.fr

FaC-similé
GRAND SUD

Membre du réseau européen
Canon Business Center

Le mot de l'opposition

Grâce à votre soutien massif, 4 élus d'opposition siègent dorénavant au conseil municipal : Marie Ange PARERE, David WILLIAMS, Nathalie BUSSI et Bruno BARRE.

Il s'agit d'une transformation historique dans la manière de gérer notre commune.

Nous ne nous sentons pas dans la peau d'opposants obtus. Bien au contraire, nous étudierons avec attention les propositions de cette nouvelle majorité et nous les soutiendrons chaque fois qu'elles iront dans le sens de l'intérêt général, du bien commun et du respect de Saint-Gervasy et des Saint-Gervasois. Cela sera notre ligne de conduite, nous ne comptons pas changer d'avis pour de stériles questions politiciennes. Il nous reste à vous souhaiter un bel été et de profiter pleinement de la période estivale.

Merci.

David WILLIAMS

www.bianucci-materiaux.com

Matériaux
BIANUCCI

RODILHAN 30230 - 421, Chemin des Canaux Tel 04 66 20 35 87 Fax 04 66 20 53 67
ST GERVASY 30320 - Dépôt RM 86 Tel 04 66 75 39 47 Fax 04 66 75 62 51
NÎMES 30000 - EXPO CARRELAGE Rue F. Cantier Tel 04 66 02 12 12 Fax 04 66 36 75 93

Mairie de Saint-Gervasy : Hôtel de Ville - 1, avenue Georges Taillefer, 30320. Tél. 04 66 75 24 76

Fax: 04 66 75 17 99. Site internet : www.mairie-saint-gervasy.com.

Mail : commune.saintgervasy@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie au public

Du lundi au vendredi: 8h-12h/13h30-16h30. Juillet/août: 8h-15h sans interruption.

Ordures ménagères : le lundi soir, sortir les 2 bacs (ordures ménagères et tri sélectif). Le jeudi soir, uniquement le bac ordures ménagères. Pensez à rentrer vos conteneurs après la collecte. Attention : déposez vos bouteilles aux conteneurs de quartiers.

Renseignements : NÎMES MÉTROPOLE
Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers.
04 66 02 54 54

Déchèterie : 04 66 75 50 01
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (hiver), de 15h à 18h30 (été).
Samedi de 8h30 à 17h30 (toute l'année).

Police rurale
En cas d'urgence, vous pouvez joindre le garde-champêtre ou laisser un message sur son répondeur au 06 11 37 59 22.

Eau - Assainissement
La SAUR gère le service public d'eau potable. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service clientèle au 04 30 62 10 01.
En cas d'urgence appeler le 0810 813 103.
VÉOLIA gère le service assainissement. Contact direct au 0811 900 500.

Constructions : les démarches à entreprendre
Toute construction nouvelle ou changement de destination d'une habitation doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une « déclaration préalable » suivant le cas. Le non-respect de cette formalité entraînera une procédure.

Divagation des chiens
Elle est interdite à cause des dangers qu'elle présente.

Éclairage public
Un contrat d'entretien a été conclu avec l'entreprise ETDE. Prévenir la mairie en cas de lampes hors d'usage.

Agence postale - 6, place de la Victoire -
04 66 68 18 36
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h Attention : changement d'horaires en été.

Permanence du conciliateur de justice
Mairie de Manduel : 2^e mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30. Mairie de Poulx : 4^e mardi de chaque mois de 9h30 à 11h30.

Centre Multimédia - 04 66 75 56 80
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.
Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Foyer socio-culturel
Pour louer la salle, s'adresser à la mairie. Les locations sont réglementées : réservez à l'avance et dans le respect de la réglementation.

Assistante sociale : sur rendez-vous.
Tél. 04 66 02 80 33.

Numéros de téléphone utiles

Pompiers : 18
Police Secours : 17
S.A.M.U : 15
Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40
Numéro d'urgence E.D.F : 08 01 00 92 34
Numéro d'urgence gaz : 04 66 26 25 24
A.D.M.R : 04 66 58 20 09
Foyer socio-culturel : 04 66 75 12 66
École primaire : 04 66 75 17 13
École maternelle : 04 66 75 06 16
Cantine scolaire : 04 66 75 35 75
Crèche Halte-garderie : 04 66 75 62 87
Taxi Claude : 06 86 16 9675 et 04 66 75 11 54
Médecins : Dr Hadjoudj 04 66 75 28 78
Dentiste : Dr Chopin 04 66 75 45 88
Ostéopathe : M. Gantzer 04 66 75 18 02
Kinésithérapeute : M. Laugier 04 66 22 20 79
Ergothérapeute : Mme Laugier 04 66 22 20 79 / 06 89 09 01 87
Conseillère psycho-sociale : Mme Soler 04 66 62 93 63 / 06 58 57 91 44
Infirmiers :
Mme Bonnet : 04 66 75 46 48
Mme Cambon : 06 87 82 34 16
Mme Chapus : 04 66 20 99 28 ou 06 29 54 32 67
Mme Crégut : 04 66 75 49 15
Mme Mercier : 04 66 75 16 94
M. Puchol : 04 66 59 43 98 ou 06 63 97 73 45
Mme Sadargues : 04 66 75 46 48
Mme Basire : 04 66 20 76 71
Mme Chapus : 06 23 54 32 67
Pharmacie : 04 66 75 26 75
Correspondante Midi Libre :
Mme Duplix : cduplix@free.fr